



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 février 2020

PASSER LE CODE MOTO, C'EST POSSIBLE À LA POSTE

A partir du 1^{er} mars 2020, la réforme du permis moto entrera en vigueur et intégrera plusieurs changements dont la création d'un examen spécifique à la moto appelé ETM (Examen Théorique Moto). Ce code moto sera différent de l'examen du code auto et portera sur une quarantaine de questions en rapport avec la conduite d'une moto, son entretien, la signalisation ou encore le positionnement sur la route. Dès le 2 mars, La Poste accueillera les candidats souhaitant passer le code moto dans ses 600 centres d'examen répartis sur toute la France, à l'instar de ce qu'elle fait déjà pour le code de la route voiture.

Depuis juin 2016, les candidats et les auto-écoles peuvent profiter des centres d'examen La Poste pour passer leur code de la route. A compter du 2 mars, toutes les sessions intégreront désormais l'examen du code moto.

Le candidat s'inscrit en quelques clics sur le site www.lecode.laposte.fr en candidat libre ou via son auto-école. Il n'a qu'à choisir le lieu, la date et l'heure parmi les créneaux disponibles dans le centre d'examen de son choix. Les inscriptions peuvent se faire 3 mois à l'avance jusqu'à la veille de l'examen.

L'examen du code moto, comme le code auto, est au tarif unique défini par l'Etat de 30€. L'épreuve se déroule en sessions individuelles ou collectives et la sélection du code que le candidat souhaite passer, auto ou moto, se fait directement sur la tablette numérique qui lui est attribué le jour de l'examen.

Cette nouveauté vient illustrer la volonté du Groupe La Poste de contribuer à la modernisation de l'action publique. Près de 3 millions de jeunes ont passé l'examen du code de la route avec La Poste depuis le lancement en 2016. Chaque semaine, La Poste propose 70 000 places pour passer l'examen sur l'ensemble de ses sites.

Comment passer son code moto à La Poste ?

1/ Le candidat constitue son dossier d'inscription auprès de son auto-école ou directement via la préfecture de son département. Un numéro de candidat au permis de conduire lui est alors attribué : le NEPH (Numéro d'Enregistrement Préfectoral Harmonisé)



LA POSTE

2/ Le candidat s'inscrit en ligne, de façon individuelle ou par le biais de son auto-école sur le site de La Poste (www.lecode.laposte.fr). Il choisit le lieu de l'examen, la date et l'heure et valide le paiement de la prestation.

3/ Le candidat se rend à l'examen muni de sa pièce d'identité. Il est accueilli sur le site par un agent de La Poste qui s'assure de son identité et veille au bon déroulement de l'examen.

4/ Le candidat est installé à la place qui lui est attribuée, devant une tablette numérique équipée d'un casque audio sur laquelle **il sélectionne l'examen qu'il souhaite passer : Code Auto (Cat. B,C,D,E) ou Code Moto (Cat.A).**

5/ Le candidat répond à une série de 40 questions tirées aléatoirement d'une base de données. Au cours d'une même séance sur un site collectif, aucun candidat ne se verra administrer un questionnaire identique à un autre candidat.

6/ Après l'examen le candidat reçoit son résultat dans un délai de 2 heures en moyenne (week-ends et jours fériés non inclus)

Attention : le nombre de sessions ouvertes est fixé par l'équipe qui organise les épreuves sur le site. Pour connaître le calendrier des sessions, les heures et les places disponibles, il suffit de consulter le site www.lecode.laposte.fr

A propos :

Le Groupe La Poste

Société anonyme à capitaux 100 % publics, Le Groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans plus de 44 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,3 million de clients. La Poste distribue 23,3 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2018, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 24,7 milliards d'euros, dont 27 % à l'international, et emploie plus de 251 000 collaborateurs. Dans son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir », La Poste s'est donné pour objectif d'accélérer sa transformation en partant à la conquête de nouveaux territoires. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

Contacts presse

Presse écrite :

Perrine Landry / 01.55.44.22.39

perrine.landry@laposte.fr

Mélanie Jeambeau / 01.55.44.22.18

melanie.jeambeau@laposte.fr

Médias audiovisuels :

Jacques Gourier / 01 55 44 22 43

jacques.gourier@laposte.fr